

L'amélioration continue au



Novembre 2021 # 3
DG/POL/QUA/HAS/302



Actus

La HAS repense l'accès à l'information

La HAS a annoncé la fermeture du site Scope Santé à compter du 15 décembre 2021. Désormais, l'ensemble des résultats des indicateurs qualité, sécurité des soins et de la certification des établissements de santé en France, seront consultables sur le site de la HAS. Ce nouvel espace sur has-sante.fr sera accessible à tous au printemps 2022.

Du nouveau sur les protocoles de transfusion !

Les complications graves d'œdèmes aigus de surcharge posttransfusionnelle (OAP, TRALI et TACO) sont la première cause de décès transfusionnelle. C'est pourquoi un nouveau mode opératoire portant sur la conduite à tenir en cas de survenue d'évènement indésirable receveur a été réalisé, il sera diffusé très prochainement pour mise en œuvre.

La lutte contre les bactéries multi- ou hautement résistantes émergentes (BMR ou BHR)

Dans le cadre du plan de lutte contre les BMR et les BHR et de l'amélioration des pratiques professionnelles, les cadres hygiénistes mènent actuellement des audits sur la gestion des excréta dans les services de soins. Ces audits conduiront à la définition et mise en œuvre d'un plan d'actions.

Nous souhaitons la bienvenue au Dr Camille FOURCADE, médecin infectiologue/hygiéniste qui vient en renfort de l'équipe opérationnelle d'hygiène.



Prévoir de participer...

ENQUETE SUR LA MALTRAITANCE « ORDINAIRE »



Dans le cadre de la démarche certification HAS V2020 et de l'amélioration des pratiques, un questionnaire anonyme sur la maltraitance « ordinaire » est actuellement en ligne.

Cette enquête a pour vocation d'évaluer la sensibilité des professionnels sur ce sujet.

Merci pour votre participation !

A PARTIR DE FIN NOVEMBRE 2021

Un nouveau module de formation à la culture du risque sera déployé dans les services concernés par « Les vigilances ».



1 2 3 **Chiffres**

15 EPP en cours

Depuis le début de l'année 2021

1 EPP en projet

pour la fin d'année 2021





Définitions

Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

L'EPP se définit comme l'analyse de la pratique professionnelle en référence à des recommandations et selon une méthode élaborée ou validée par la HAS. Elle inclut la mise en œuvre et le suivi d'actions d'amélioration.

Son objectif est d'améliorer la qualité et la sécurité des soins en aidant les équipes médico-soignantes à formaliser leurs réflexions sur leurs pratiques.

Elle est obligatoire depuis le 01 juillet 2005.

Exemple d'EPP en cours dans la Clinique

➤ « Gestion et sécurisation du médicament dans les services de soins »

Objectif de l'EPP : améliorer la qualité de la gestion du médicament dans les services de soins et de sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient.

Méthode : sur la période février-mars 2021 les services de soin ont été audités afin de rendre compte des points positifs et des points à améliorer.

Actions d'améliorations mises en œuvre :

L'étiquetage des médicaments a été renouvelé avec les mentions réglementaires, la quantité dotée et un code barre associé.

La traçabilité quotidienne de la température des réfrigérateurs dans les services de soin a été mise en place.

➤ « Pose d'une sonde urinaire »

Objectif de l'EPP : améliorer la qualité des soins sur la pose et la manipulation des sondes urinaires.

Méthode : sur les périodes juin-juillet 2020 et avril-mai 2021 des audits cliniques ont été réalisés au sein du service urologie afin de rendre compte des points positifs et des points à améliorer.

Actions d'améliorations mises en œuvre:

Le Mode Opératoire « Poser, surveiller, enlever un sondage urinaire en système clos » a été actualisé sur le port de gants stériles.

Les équipes soignantes ont été sensibilisées à la vérification des dates de péremption du matériel.



Tous concernés, tous impliqués !

